

Les Jokers



Ces drôles de personnages colorés vous surprennent par leur façon de communiquer à l'aide de sirènes...

Farceurs, ils ont chacun leur caractère bien spécifique, incarnant le chat, le coq, le renard et le bouc...

Les Jokers en mouvement



Conditions techniques « Joker »



Artistes : 1 à 5 échassiers + 1 accompagnant.

Prestation : La durée des prestations ne peut en AUCUN CAS excéder 2h00 en défilé,
2 interventions déambulatoires de 45 minutes en 1/2 journée ou 3 interventions de 40 minutes en journée.

La troupe doit être placée en début de cortège, prévoir de l'eau pendant le défilé.

Prévoir un lieu de replis en cas d'intempéries.

Loges sécurisée : En **REZ-DE-CHAUSSEE** suffisamment grande pour le nombre d'artistes engagés avec une hauteur sous plafond adapté aux échassiers (3m). Disponible 2h avant le début de la prestation, avec 1 table (1,5m) et 1 chaise par artiste, 1 porte double battant en cas de «SONO CHAPITEAU». Parking, point d'eau et toilettes à proximité.

Transfert : Prévoir un moyen de locomotion pour les artistes et costumes, si le lieu de représentation est à plus de 500m de la loge, ainsi que pour les défilés si le final est loin du départ.

Repas et hébergement: L'organisateur prend en charge la restauration, et si besoin, l'hébergement de l'équipe.

Pour la prestation journée : prévoir un repas chaud le midi, (un sandwich ne constitue pas un repas),
Ainsi qu'une boisson et un sandwich en fin de prestation.

Province : repas le midi + le soir, éventuellement hébergement et petit déjeuner (à définir au cas par cas).

Hébergement des artistes en chambre « single ».

Tout déplacement exigeant un départ le matin et une arrivée sur place en cours d'après-midi entraîne une indemnité de repas de 20€ par artiste par repas (aller + retour).

Frais de transports: 0.60 €/km par véhicule au départ d'Asnières(92600), (pas de frais à moins de 50km).